

**Éthiopiennes n° 106.**  
**Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.**  
**1<sup>er</sup> semestre 2021.**

*Dialogue des cultures. Lumière des nations*

SENGHOR ET FRANCOPHONIE : ANCRAGE OU PERTE IDENTITAIRE

Par Zahra NAWAR<sup>1</sup>

Couvrant 6 % de la surface terrestre et 20 % de la surface des terres émergées, l'Afrique se trouve ainsi au cœur du monde. Cette situation privilégiée en a fait depuis l'aube de l'humanité le carrefour des cultures, des civilisations et des peuples. Tant de rencontres, d'échanges, d'accords, de coopération ou même de conflits ont enrichi l'identité africaine.

De prime abord, le concept d'identité repose sur la connaissance de l'individu, autrement dit son état civil : nom, prénom, caractéristiques, etc.

L'identité est, d'ailleurs, la production du lieu et du temps où vit l'individu. C'est l'identité qui reflète l'appartenance à un groupe quelconque tout en préservant des traits distinctifs. Elle est aussi le fruit de l'éducation de l'individu et de l'enseignement qu'il a reçu. « Entre apparence, imagination, négation et changement, l'identité devient un labyrinthe (Benmakhlouf, 2011 : 19) ».

L'individu se définit doublement en tant que tel et en tant que membre d'un contexte défini avec ses lois et ses caractéristiques spécifiques. Et ainsi, il parle de son identité pour revendiquer ses droits tout en reconnaissant ses devoirs.

L'intérêt du terme « identité » est qu'il permet de concentrer l'attention du sociologue sur l'individu et ses soucis, mais en même temps de rapporter les questions que se pose cet individu à des changements dans son milieu social (Descombes, 2013 : 36)

L'individu ne possède pas une identité ; mais plutôt des identités dont certains composants sont stables alors que d'autres sont sujets à des modifications et au développement.

L'identité de quelqu'un se présente comme une liste d'attributs variés tels que la nationalité, éventuellement les origines, la profession, l'affiliation religieuse, le statut familial, le sexe, les opinions, les engagements, les goûts esthétiques (Descombes, 2013 : p. 20).

Cette pluralité d'identités multiplie les définitions de soi, dans un sens spatio-temporel mais aussi interactionnel. Elle relève du rôle que l'individu est capable de jouer au sein de sa communauté sur les divers plans comme signe d'aptitude à la vie commune. L'étant ne pourrait jamais être réductible à une seule qualité et on n'en reste pas, non plus fixé, à une seule dans la durée dans un monde en mutation.

---

<sup>1</sup> Université de Damanhour, Égypte

La formation de l'identité est affectée par des appartenances plures, aussi bien que par des dimensions temporelle et spatiale. « La frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale (Simmel, 2010 : 606. »

Nous pouvons donc conclure que l'identité n'est pas une substance permanente. Elle comprend un ensemble de représentations évolutives dont la situation présente constitue le fruit. Cette identité a plusieurs facettes. Elle est constituée de qualités et de caractères distinctifs qu'on peut préserver ou perdre ou qu'on a le désir de défendre contre une menace qui les détruirait. Ces qualités pourraient être absorbées par les éléments qui l'environnent en vue de l'uniformiser avec l'entourage.

Durant des siècles, de nombreux pays africains ont subi le joug de la colonisation européenne. Le Sénégal, de par sa situation géographique, a suscité l'avidité dès le XV<sup>ème</sup> siècle. Mais c'est la colonisation française au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle qui a marqué l'identité linguistique actuelle du pays. En effet, la langue constitue un marquage identitaire lié de prime abord à l'espace. Elle marque tout d'abord d'où l'on vient et plus spécifiquement, à travers les dialectes, les origines régionales ou provinciales de l'individu. Choisir d'étudier le contact du français avec les autres langues des Africains, autochtones ou déportés, constitue une tentative d'analyser cette composante identitaire.

Au-delà des frontières géographiques, les langues, constituent des enjeux de promotion, de pouvoir et de contrôle. La France, portée par sa vision conquérante ou découvreuse, s'est posée, dans ses colonies, au centre de ce processus qui a provoqué aussi bien des différenciations que des adaptations voire des harmonisations.

Au Sénégal et sous la colonisation française, est né et a grandi l'une des figures de proue de l'Afrique : Léopold Sédar Senghor. Surnommé le père de la Francophonie, mais aussi la voix de l'Afrique, Senghor incarne ainsi une identité hybride de l'entre-deux mondes, deux-cultures, deux-langues. Sa personnalité multiple s'est manifestée dans le domaine de la littérature ainsi que dans la vie politique. Parmi les diverses facettes de son identité, sa relation avec la langue française lui permet d'analyser la problématique linguistique comme moyen d'ancrage ou de perte identitaire.

Là, l'anthroponymie nous offre un détail intéressant à propos de Léopold Sédar Senghor, dont le nom porte en lui-même le sens de l'honneur lié à l'histoire de son pays. Il est donc important de souligner le sens du nom Léopold Sédar Senghor puisque le nom propre influence la personne et lui donne le sentiment du sens qu'il porte. En effet, le nom propre constitue le premier marquage identitaire de l'individu

Il a le moyen d'abrégé en lui une forme d'identité. Qu'il soit une convention linguistique à laquelle on prête un pouvoir magique ou un rôle substantiel, il donne plus d'une occasion pour débrouiller par son biais les questions d'identité (Benmakhlouf, 2011 : 52).

En sérère, langue du village natal du poète, Joal, Sédar veut dire « celui qu'on ne peut humilier » et, en outre, « qui n'a pas honte d'être chétif ». Le mot « digne » a donc retenti en lui et il a vécu digne. Quant au nom Senghor, il vient du portugais « senhor » qui signifie « Monsieur ». Son nom complet désigne donc : « Le monsieur qu'on ne peut pas

dégrader, le monsieur digne, qui garde en même temps un sentiment de modération et de simplicité ». D'une part, le nom évoque une séquence de l'Histoire lointaine de l'Afrique lorsque les Portugais étaient les premiers Européens à débarquer sur les côtes du Sénégal apportant avec eux le nom « Senhor ». De l'autre, ce nom évoque chez le poète un sentiment de reconnaissance et de valorisation de soi et de sa race, sentiment qui va l'accompagner tout le long de sa vie.

Sans avoir l'intention d'évoquer en détail, la biographie de Senghor, ni l'histoire de son pays, nous considérons qu'il est nécessaire d'en souligner quelques étapes marquants de son parcours intellectuel et dévoilant cet entredeux qui a marqué sa vie.

Comme beaucoup de pays africains, le Sénégal bénéficie d'une richesse de langues nationales, au moins une vingtaine qui relève d'une très grande variété selon les régions et les villages. Les six plus importantes en sont le wolof, le peul, le sérère, le diola, le malinké et le soninké. L'usage de ses langues pour la communication est différent d'une région à l'autre. La plus importante est le wolof qui couvre, selon l'étude de Moussa Daff, « au moins 80 % du territoire national comme première ou deuxième langue de communication »<sup>2</sup>. C'est le wolof qui sert donc de langue véhiculaire pour tout le pays : une formidable intercompréhension existe entre les différentes ethnies du Sénégal.

Au moment de la traite, a eu lieu le premier mixage des langues indo-européennes avec les langues indigènes au Sénégal. Et c'était à l'origine une affaire de femmes.

Ce sont des femmes, souvent de basse caste ou esclave à l'origine, qui apprirent tôt à tirer avantage du rôle qu'elles pouvaient jouer auprès des Européens, commerçants et colons, qui venaient s'installer dans leur pays, principalement dans les villes de la côte (Coquery-Vidrovitch et Mesnard, 2013 : 202)

Ces femmes jouaient le rôle d'intermédiaires et d'auxiliaires dans le commerce transatlantique. Elles aidaient les négriers à créer des relations personnelles avec les chefs locaux du fait de leur connaissance parfaite des mœurs, us et coutumes du pays et de par ce rôle elles parvenaient à faire fortune. Mais elles constituaient également une charnière entre deux cultures. Au Sénégal, ces femmes étaient connues sous le nom de « *signare* (*idem* : 203) », du portugais *senhora* (dame). Entre Européens et Africains se formait alors un groupe de métis avec une langue créole dérivée, incarnant la synthèse plus ou moins réussie de la rencontre des deux cultures. Ce premier métissage se doublait d'un métissage culturel dont les assises sociales débordaient largement le cercle relativement étroit des métis.

Le rôle social et politique des métis était comparable à celui des Noirs que le commerce avait conduits à fréquenter assidûment les Européens et à adopter à leur tour certaines manières de faire et d'être de leurs partenaires étrangers (M'Bokolo, Elika, 2008 : 384).

Au cours du XIXe siècle et avec la colonisation française du pays, se développait le désir de diffuser la langue des colons dont un nombre important venait s'installer au Sénégal. Cette tâche relevait des missionnaires, des militaires et des enseignants.

---

<sup>2</sup> Daff, Moussa, « L'aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et des langues nationales au Sénégal » in *DiversCité Langues*, 1998, En ligne. Vol. III. Disponible sur : <http://www.uquebec.ca/diverscite>, consulté le 25 mars 2013.

Globalement, la caractéristique de la colonisation française consiste dans l'importance qu'elle donne à l'enseignement du français. L'enseignement de la langue française accompagne désormais les conquêtes coloniales dont elle est à la fois le moyen et l'effet (Brahimi, 2001, p. 18).

Dans ce cas, le professeur natif devient d'ailleurs le médiateur de sa propre culture et le porteur de l'idéologie de sa nation.

En août 1816, le Ministre de la Marine et des Colonies de la France a envoyé l'instituteur Jean Dard au Sénégal, pour y promouvoir "l'enseignement mutuel". Cette méthode permettait à un seul instituteur de former à la fois un très grand nombre d'élèves.

Dard avait conçu une approche pédagogique bilingue woloffrançaise. Il a écrit un dictionnaire français/wolof, wolof/ français et une grammaire comparative des deux langues. Toutefois, cette attitude positive envers les langues autochtones n'a pas duré assez longtemps au Sénégal. L'administration coloniale française s'intéressait plutôt à trouver rapidement des travailleurs sénégalais qui parlaient français. L'apprentissage de la langue était un pré requis à la pratique de certains métiers.

En 1830, la première école en langue française a ouvert ses portes au Sénégal. L'enseignement se faisait en langue française comme langue maternelle jusqu'en 1965. L'emploi des langues africaines locales était complètement interdit dans les écoles.

Dans une tentative de destruction culturelle, l'école jouait ainsi le premier plan dans l'exclusion linguistique des langues autochtones pour instaurer une communication dirigée vers la métropole et dans sa langue.

L'enseignement en français comprend d'ailleurs une volonté d'adapter les indigènes à des stéréotypes sur la France, véhiculés en Afrique et de développer chez l'apprenant l'image d'une métropole dotée d'une culture élaborée, développée et prometteuse. Le cours intègre ainsi une assimilation identitaire linguistique et par la suite culturelle, suivant des faits sociaux et idéologiques.

Ayant comme fonction principale la communication et l'échange entre individus, la langue renferme une culture et une civilisation liées au territoire. Au-delà des signes graphiques, vocaux ou gestuels, les mots renferment d'ailleurs des marqueurs identitaires propres à la société qui les produit. Ils révèlent nécessairement une compréhension et une expression du monde spécifique à une culture de référence. Ces composantes culturelles de la communication contribuent ainsi à la cohésion d'un groupe d'individus en termes d'identité et de protection qui se manifestent dans le partage d'un langage commun.

En revanche, les langues locales étaient cible de critiques et de dévaluation. Le colonisateur ne pouvait plus considérer le français et les langues autochtones comme moyens de communication semblables.

D'abord, le français est codifié et écrit, les langues autochtones ne le sont pas. Le français est la langue d'un peuple à longue tradition culturelle, ce qu'il nie aux peuples de l'Afrique noire. À l'opposition sauvage/ civilisé répond l'opposition langue/ dialectes. S'instaure alors une dichotomie conflictuelle entre la langue dominante et la langue dominée.

Les valeurs négatives associées aux langues et dialectes africains

finissent par gagner même l'esprit des indigènes qui se font progressivement créer un complexe d'infériorité par rapport au monde européen. En une sorte de cure psychanalytique, plusieurs d'entre eux essaient de le dépasser en rejetant langue et culture autochtones pour apprendre la langue du colonisateur, qui déterminera, entre autres, leur avenir socio-économique.

C'est dans ce contexte politique et social qu'est né et élevé Léopold Sédar Senghor. Il apprend le français dans une école catholique par des religieux européens. Langue d'étude, le français lui était d'ailleurs la langue enseignée puisqu'il a été professeur de français en France, chose assez rare pour un étranger. Et c'est dans ce cadre que la langue française devient la grande passion de sa vie. Même après avoir quitté la carrière didactique, Senghor est resté très méthodique dans ses discours politiques où il parsème parfois des explications sur les qualités du français et sur les difficultés grammaticales. Senghor a employé la langue française dans son écriture poétique, c'est donc sa langue de création. Même si sa langue maternelle est la langue sérère.

Pour tous ces éléments, certains pourraient parler d'acculturation, voire d'aliénation de Senghor. Par contre, nous tenons à affirmer que son succès et son engagement dans la culture française sont l'outil de valorisation de l'Afrique, de son peuple et de sa civilisation.

Cette valorisation a bien son lieu d'être puisque les Européens tentaient de donner une image négative d'une Afrique sans civilisation pour mieux exploiter ses richesses et sa population. Durant plusieurs décennies, tout le continent noir était symbolisé par des clichés qui seront constitués en stéréotypes que les Africains eux-mêmes pouvaient regarder comme étranges.

Ce continent, prostré par quelques siècles d'oppression, a vu des générations de voyageurs, de négriers, d'explorateurs, de missionnaires, de proconsuls, de savants de toute engeance, figer son image dans le rictus de la misère, de la barbarie, de l'irresponsabilité et du chaos. Et cette image a été projetée, extrapolée à l'infini en amont du temps, justifiant par là même le présent et l'avenir (KI-Zerbo, 1980 : 22).

Il s'agit d'ancrer chez les Africains un complexe d'infériorité en dévalorisant jusqu'à leur appartenance, laquelle constitue l'un des éléments pertinents à prendre en considération en parlant d'une identité individuelle – et, partant, collective – qui se fait en premier lieu en référence à un territoire. Divers éléments liés au concept territorial de l'Afrique ont été instrumentalisés au service des intérêts européens. La topographie du continent a été ainsi représentée comme handicap à la communication, aux échanges et à l'union :

On présentait souvent le Sahara comme un espace impénétrable qui rendait impossible des brassages d'ethnies et de peuples, des échanges de biens, de croyances, de mœurs et d'idées, entre les sociétés constituées de part et d'autre du désert (*Ibid.*, : 10).

La perception qu'on a voulue donner de l'Afrique est celle d'un continent fait de sous-ensembles juxtaposés. Elle présente le Sahara comme un obstacle infranchissable entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Le colonisateur avait pour but non seulement de nuire à l'image de l'Afrique ; mais aussi de provoquer un sentiment de répulsion par rapport à sa terre natale.

Senghor, quant à lui, a choisi de défendre son continent, d'en chanter la beauté la même langue du colonisateur. Dans son poème « Femme noire », le poète peint des réalités africaines

que sont la « savane », les « gazelles » et le « tam-tam » (Senghor, Léopold Sédar, 1984 : 16-17) associant ainsi la faune et la flore à l'une des spécificités culturelles nègres. Le poète révèle ainsi qu'à côté des ressources naturelles et des richesses du continent, ses populations possèdent également un patrimoine artistique représenté ici par le tambour utilisé comme instrument de musique et pour la transmission de messages.

Liés à la tradition, les tambours constituent l'un des grands livres vivants de l'Afrique. Certains tambours sont des oracles, d'autres des postes d'émission, d'autres des cris de guerre qui font germer l'héroïsme, d'autres encore des chroniqueurs qui égrenent les étapes de la vie collective. Leur langage est au premier chef un message chargé d'histoire (KI-Zerbo, *op. cit.* : 387).

Le métissage linguistique a été à son tour alimenté par les préjugés, liés à la couleur de la peau, ce qui rigidifiait les barrières entre Européens et Africains. « En Europe, le Mal est représenté par le Noir. [...]. Le bourreau c'est l'homme noir, Satan est noir, on parle de ténèbres, quand on est sale on est noir, — que cela s'applique à la saleté physique ou à la saleté morale (Fanon, 1952 : 189- 190). »

Un grand nombre d'expressions françaises font du Noir le péché, l'associent au mal et à l'inconscience. Citons à cet égard quelques exemples que l'on trouve dans le langage quotidien : si on a des pensées moroses, ce sont des « idées noires ». La « liste noire » est celle des indésirables ou de ceux qu'on ne veut pas admettre. L'adjectif est tantôt synonyme à l'hostilité « un regard noir », à la haine « la bête noire », aux problèmes et au malheur « série noire ». Il désigne également la tristesse profonde et la mélancolie « humeur noire ». Quant à « être noir », l'expression signifie se trouver dans l'inconscience de l'ivresse et « broyer du noir » a pour sens être abattu ou démoralisé.

Ces préjugés s'enracinaient de plus en plus dans les esprits et faisaient partie de l'inconscience collective en Europe, comme l'explique le *Dictionnaire des Symboles* :

Dans les rêves, l'apparition d'animaux noirs, de nègres ou d'autres personnages foncés, montre que nous prenons contact avec notre propre Univers instinctif primitif qu'il s'agit d'éclairer, de domestiquer et dont nous devons canaliser les forces vers des objectifs plus élevés (Chevalier et Gheerbrant, 1982 : p. 674).

En France, le nègre, représentait soit concrètement, soit symboliquement, le côté mauvais de la personnalité. Le colonisateur s'appuyait sur tout ce qui était susceptible d'accréditer l'idée qu'une scission linguistique, culturelle, ethnique et conceptuelle aurait existé entre le Nord et le Sud. Le racisme linguistique visait même les Noirs qui se rendaient en Métropole pour rendre service à une patrie qui n'est pas la leur. Tel était le cas des tirailleurs sénégalais apparaissant sur la publicité de *Banania*<sup>3</sup> qui, plus que toute autre marque, s'est fait le témoin de son temps.

Dans le contexte de la Première Guerre mondiale, *Banania* se sert

---

<sup>3</sup> Il s'agit d'un breuvage découvert en 1912, par un journaliste français, Pierre Lardet dans un village au cœur de la forêt de Nicaragua en Amérique central où il était préparé par les femmes indiennes. Cette boisson est constituée d'une poudre chocolatée à base de farine de banane, de céréales pilées et de sucre que l'on peut diluer dans du lait. De retour en France, Lardet a pensé à commercialiser cette préparation, sous le nom de *Banania*. La production a commencé en 1914. Rolland, Dominique, «Banania, histoire d'une publicité », in *Le français dans le monde*, éd. CLE international, n° 352, juin- août 2007, p. 54.

de l'image du soldat noir des colonies, celle du tirailleur sénégalais. Dès lors la boîte jaune de *Banania* porte l'image d'un Noir, avec un grand sourire sur le visage, assis sur une caisse du même produit tenant une cuillère dans la main droite et une tasse de la boisson dans l'autre. Ce Noir est tout de suite identifiable aux tirailleurs sénégalais grâce à son costume : chéchia rouge, veste, gilet en drap bleu, sarouel blanc et bottes. À l'image du tirailleur est associée l'expression « y' a bon », slogan que l'on considérerait plus tard comme porteur d'une image stéréotypée raciste qui nourrissait la caricature du Noir à l'époque avec ses gros traits, ses lèvres épaisses et son gros nez, et surtout son français déformé.

Et c'est en français que Senghor réclame hautement dans son recueil, *Hosties noires* : « je déchirerai les rires banania sur tous les murs de France (Senghor, *op. cit.*, : 55)». Il critique ainsi l'imagerie péjorative de la publicité française d'alors et dénonce le mépris et la non-reconnaissance du sacrifice des soldats africains ayant combattu pour la France.

C'est par la langue française que Senghor fait ensuite entendre sa voix sur la scène internationale pour défendre la cause de sa race. Car rappelons ici que Senghor ne s'est pas seulement intéressé aux habitants du continent noir ; mais aussi des Africains dont les aïeux ont été déportés dans le Nouveau Monde pour rafraîchir de leur sang ses territoires. À travers la négritude, Senghor s'est lié avec ses confrères de par le monde pour créer un espace fictif regroupant, au-delà des frontières, les enfants de l'Afrique noire.

Si le français est choisi pour s'exprimer ceci est dû à cette longue histoire commune de rencontres, d'échanges, de conflits et d'influence mutuelle qui a abouti à « avoir un stock suffisant de lieux communs, non pas au sens des préjugés, mais au sens de foyers de focalisation où se constitue le « je » qui parle » (Benmakhlouf, 2011 : 74). Le français continue à être une composante identitaire des populations du Sénégal.

Et c'est à travers le projet de la Francophonie, que Senghor va chercher à affirmer une identité culturelle, politique et économique d'une Afrique unie qui maintient des liens vivants avec le monde occidental. Il révèle ainsi son intention :

Je pense que pour préparer le futur, il faut encore une fois résister aux idéologies montées à l'assaut de l'Afrique car c'est là notre plus grand danger. Il n'est pas question de s'enfermer dans un ghetto mais – nous en sommes sortis – nous croyons, et nous le disons, que l'avenir est au métissage, ainsi j'admets, nous admettons, nous recommandons même d'accueillir les apports étrangers.<sup>4</sup>

Mais Senghor n'oublie pas de souligner que ces « apports étrangers » doivent être assimilés en Nègre et pour les Nègres. Il déclare ainsi : « En un mot, avec la langue française, nous participons à l'évolution et aux révolutions de notre temps »<sup>5</sup>. Cette situation de l'entre-deux langues constituait pour Senghor un catalyseur de la création littéraire vue surtout comme une quête de l'identité dans un cadre interculturel dépassant les limites du temps et du lieu.

---

<sup>4</sup> Cité par Kindo, Aïssata Soumana, « Senghor : de la négritude à la francophonie » in *Éthiopiennes*, n° 69, 2<sup>ème</sup> semestre 2002, disponible sur : <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article39#nb12>.

<sup>5</sup> Cité par Chevrier, J., *Senghor militant de la Francophonie*, Les actes du Colloque 2002 du cercle Richelieu-Senghor, disponible sur : <http://www.cercle-richelieusenghor.org/component/content/article.html?id=52>.

C'est ainsi que dans sa poésie nègre, il a employé le français pour mettre en valeur les histoires et les traditions de l'Afrique, ses visions, la couleur locale, etc.

Pour toutes ces raisons, Léopold Sédar Senghor, comme premier président du Sénégal, a opté, au moment de son accession au pouvoir, pour le français comme langue officielle du pays. Il a privilégié la langue qui lui paraissait la plus immédiatement disponible et opérationnelle pour s'affirmer sur la scène internationale. Ce choix marque ainsi un pas sur le chemin de la quête identitaire. Il constitue une sorte de dépannage pour faire face à la réalité linguistique d'un Sénégal plurilingue.

Mais en même temps, Senghor œuvre à mettre en place une politique de valorisation des langues autochtones qui prend même un goût de réappropriation. Ceci s'explique par son refus de l'assimilation culturelle et son appel au « retour aux sources : aux langues négro-africaines », comme il le proclame lui-même dans l'article paru en 1962 dans la revue *Esprit, le français, langue vivante* sous le titre de « Le français, langue de culture ». Dès 1965, Senghor déploie un effort considérable en vue d'élaborer les alphabets officiels et les terminologies sénégalaises, participant lui-même, et pendant vingt ans aux travaux des différentes commissions qui en assumaient la tâche. Avoir un enseignement en langue nationale parallèlement à celui en français était d'une prime importance pour relier l'enfant avec son environnement culturel, sa société africaine, sa vie quotidienne, pour mieux l'enraciner dans son histoire.

Le Sénégal entreprenait également une politique de formation de linguistes de niveau universitaire spécialisés dans la description des langues africaines.

Mais Senghor ne renonce point à son engagement en faveur du fait francophone. Sous l'impulsion de Senghor épaulé par le Président tunisien d'alors Habib Bourguiba, par Hamani Diori du Niger et par Norodom Sihanouk du Cambodge, les représentants de 21 États et gouvernements ont signé à Niamey, le 20 mars 1970, une convention pour la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) devenue, en 2005, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Parallèlement à ce développement, les efforts du président sénégalais ont abouti à la codification de l'écriture des six langues nationales du pays. Ainsi, la première tentative d'enseignement de celles-ci dans des classes expérimentales était lancée.

D'ailleurs le français garde une place importante dans l'enseignement. Pourquoi ? La réponse est expliquée par Senghor dans l'article susmentionné : Si on introduit ou maintient l'enseignement du français en Afrique, si l'on y renforce, c'est d'abord, pour des raisons politiques. [...] La majorité des États africains sont francophones et, à l'ONU, le tiers des délégations s'exprime en français.<sup>6</sup>

La langue française a donc constitué un thème cher au poète et à l'homme politique sénégalais, auquel il s'est consacré avec une persévérance, une rigueur et un enthousiasme peu rencontrés. Mais, en même temps, il n'est pas tombé dans le piège du dénigrement des langues indigènes. Il a encouragé la coexistence des langues nationales du pays à côté du français.

---

<sup>6</sup> <http://www.esprit.presse.fr/archive/review/article.php?code=32919&content=le+français+langue+de+culture+-+senghor>

Celui-ci étant la langue de l'ouverture, de communication nationale, les langues autochtones sont celles de l'enracinement, de l'ancrage identitaire.

Cet ancrage identitaire se manifeste d'ailleurs dans le domaine littéraire. De plume française, l'écriture de Senghor n'est pas celle de la France. Sa contribution littéraire, poursuivie par toute une lignée d'écrivains non-français, est qualifiée de littérature francophone. Cette littérature a enrichi la langue française par ses expressions et tournures locales propres à la communauté qui les a produits.

Quand on pense que ces dernières années, le Goncourt a couronné Tahar Ben Jelloun (1987), Amin Maalouf (1993), Andreï Makine, Jonathan Littell (2006) et en 2008 Atiq Rahimi, les écrivains français n'ont qu'à bien se tenir s'ils ne veulent pas se faire doubler dans leur propre langue par la concurrence venue de l'étranger.

La contribution littéraire de Césaire et de Senghor dont les efforts ont été poursuivis par toute une lignée d'écrivains francophones a contribué à enrichir la langue française et sa littérature.

Partout où le français s'est acclimaté, il s'est enrichi d'expressions et de tournures locales propres à une communauté. Liées étroitement à la culture qui les a vues naître, [...] elles opèrent alors comme signes de reconnaissance, voire de distinction entre natifs d'un même lieu (Bleys, 2010 : 16-17).

De même, le français que l'on parle au Sénégal. La norme du bon usage de la langue vient toujours de l'ancien colonisateur. Mais comme les cultures et les langues locales ont affecté le français populaire, il s'est formé peu à peu en un langage spécial pour le pays qui varie encore selon les régions. Citons à titre d'exemple : *pili-pili* pour "piment", *potopoto* pour "boue" et *taximan* pour "chauffeur du taxi". D'ici l'on peut parler d'un français métis ou d'un français pluriel ou plutôt d'une communauté francophone née du partage d'une langue : le français.

Cependant l'influence du français se manifeste dans la communication orale du peuple, avec l'emploi de mots français dans le discours en langue nationale. Citons l'exemple du métissage français-wolof avancé par Ndiassé Thiam dans son article paru en 1994 dans la revue *Langage et Société*, n° 68 sous le titre de « La variation sociolinguistique du code mixte wolof-français » :

D'ABORD li mu fi AFFIRMER nii taxawul ci dara. (...) "d'abord ce qu'il a affirmé ici ne tient sur rien". ENSUITE, //su foogee ne QUE/.../loolu ARGUMENT la C'EST QUE/.../SIMPLEMENT dafa/.../ INTELLIGENT-wul rekk. "ensuite s'il croit (que) que ça c'est un argument, c'est qu'il n'est simplement pas intelligent"<sup>7</sup>

Sur ce sujet, DAFF conclut à son tour :

Rares sont de nos jours les Sénégalais instruits en français qui sont capables de soutenir une conversation dans leur langue première sans employer dans chaque phrase un ou deux termes français, même si ces termes sont disponibles dans leur langue de socialisation première. La conversation conviviale se caractérise par un va-et-vient entre français et langues nationales pour se terminer dans un discours métissé<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lsoc\\_0181-4095\\_1994\\_num\\_68\\_1\\_2655](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lsoc_0181-4095_1994_num_68_1_2655) <sup>7</sup> DAFF, Moussa, *Op. cit.*

Ceci permet de représenter l'identité linguistique choisie par Senghor pour son pays à l'image d'un arbre ayant un tronc commun qui se ramifie en formant des branches multiples portant des milliers de feuilles ayant chacune une place différente des autres et dont certaines sont plus exposées à la lumière que leur semblable. Cette position des feuilles sur plusieurs niveaux permet à l'arbre d'augmenter la surface d'échange et d'influence. Le français est la meilleure langue apte à assurer ce rôle de communication internationale.

Cet arbre représente la multiplicité d'identités que chacun pourrait s'attribuer, l'expansion et le développement qui pourraient en résulter. Senghor a œuvré à préserver la multiplicité linguistique des indigènes, signe d'appartenance à la terre d'origine. Si l'identité comporte des caractères distinctifs de l'individu, néanmoins, elle englobe les traits communs qui le lient à son groupe et qui confirment et accentuent ses liens d'appartenance et en conséquence, créent le sentiment de sécurité.

Le tout est solidement attaché à la terre par des racines ramifiées et bien ancrées. Le développement en hauteur de l'arbre et la ramification de ses branches dépend essentiellement de la rigidité des racines : les langues autochtones.

Les cris de retrouvailles identitaires de Senghor retentissent non seulement en Europe mais aussi à l'autre bout de l'Atlantique, surtout dans les Antilles où ce grand mouvement identitaire a pu trouver son expression la plus riche dans l'œuvre poétique d'écrivains d'origine africaine. *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire en est le meilleur exemple. Césaire raconte son retour en Martinique après le séjour en France. Ce retour s'accompagne d'un refus et d'une prise de conscience. Il rejette tout ce qu'il a ingéré depuis son enfance et qu'il semblait tellement assimiler d'idées françaises sur la société martiniquaise et sa population pour y concevoir la condition inégalitaire des Noirs d'un nouveau regard accompagné d'une descente en soi. C'est à travers le processus de l'écriture d'expression française que Césaire passe du désespoir à l'espoir, du refus d'une race noire tant avilie et humiliée, au contentement d'une identité négro-africaine qui trouve ses racines dans l'histoire du continent noir. Ainsi, il définit la négritude comme une simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, du destin du Noir, de son histoire et de sa culture.

Mais aux Antilles, l'emmêlement des langues et des cultures a créé les conditions de l'émergence d'une identité plurielle, ouverte sur le monde. D'expression aussi francophone, la littérature d'Édouard Glissant a marqué ce concept avec l'instauration du concept de littérature du tout-monde. Bref, la francophonie constituait pour ses écrivains le moyen de l'affirmation, de l'expression, de retrouvailles identitaires, le tout basé sur le dialogue des cultures pour atteindre la civilisation de l'universelle.

En conclusion, nous pourrions affirmer que le développement de la francophonie constituait pour Senghor et pour les Africains le moyen d'une affirmation identitaire sur la scène internationale qui entend la voix africaine s'exprimant dans une langue européenne. C'était aussi le moyen d'ancrage dans le continent africain, à travers le développement des projets de coopération avec les pays francophones. La francophonie c'est aussi la création d'une nouvelle identité littéraire d'expression française mais d'appartenance plus vaste et plus variée.

La francophonie, c'est également le moyen de retrouvailles avec les confrères déportés ailleurs, bon gré, mal gré. Bref la francophonie est, pour Senghor, la voie de l'ancrage identitaire.

## Bibliographie

BENMAKHOULF, Ali, *L'identité une fable philosophique*, Paris, éd. PUF, 2011.

BLEYS, Olivier, *Voyage en francophonie Une langue autour du monde*, Paris, éd. Autrement, 2010.

BRAHIMI, Denise, *Langue et littératures francophones*, Paris, éd. Ellipses, 2001.

CHEVALIER, Jean et GHEERBRANT, Alain, *Dictionnaire des symboles*, Paris, éd. Robert, coll. Bouquins, 1982

CHEVRIER, J., *Senghor militant de la Francophonie*, Les actes du Colloque 2002 du cercle Richelieu-Senghor, disponible sur : <http://www.cerclerichelieu-senghor.org/component/content/article.html?id=52>.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine et MESNARD, Éric, *Etre esclave Afrique-Amériques, XVe- XIXe siècle*, Paris, éd. La Découverte, 2013

DAFF, Moussa, « L'aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et des langues nationales au Sénégal » in *Divers Cité Langues*, 1998, En ligne. Vol. III. Disponible sur : <http://www.uquebec.ca/diverscite>, consulté le 25 mars 2013.

DESCOMBES, Vincent, *Les embarras de l'identité*, Paris, Gallimard, 2013.

Fanon, Frantz, *Peau noire masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.

<http://www.esprit.presse.fr/archive/review/article.php?code=32919&conten>  
[t=le+français+langue+de+culture-+senghor](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lsoc_01814095_1994_num_68_1_2655)

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lsoc\\_01814095\\_1994\\_num\\_68\\_1\\_2655](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lsoc_01814095_1994_num_68_1_2655)

KINDO, Aïssata Soumana « Senghor : de la négritude à la francophonie » in *Éthiopiennes*, n° 69, 2<sup>ème</sup> semestre 2002, disponible sur : <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article39#nb12>.

KI-ZERBO, J. (dir.), *Histoire générale de l'Afrique, Volume I : méthodologie et préhistoire africaine*, Paris, éd. Unesco, 1980.

M'BOKOLO, Élika, *Afrique Noire Histoire et civilisations, Tome I : Des origines au XVIIIe siècle*, éd. Hatier. AUF, septembre 2008

ROLLAND, Dominique, « Banania, histoire d'une publicité », in *Le français dans le monde*, éd. CLE international, n° 352, juin- août 2007.

SENGHOR, Léopold Sédar, *Poèmes, Hosties Noires, Poème liminaire*, Paris, Seuil, 1984.

SIMMEL, Georg, *Sociologie. Études sur les formes de socialisation*, Paris, PUF, « Quadrige », 2010.